FTU - Fonds de Travaux Urbains: un projet, pour mon quartier !

Vous souhaitez proposer un microprojet d'aménagement dans le quartier du Nouveau Mons ? Vous savez une idée pour améliorer la convivialité de votre quartier, sa sécurisation ou encore son entretien ? C'est le moment de concrétiser votre idée !

Le **F**onds de **T**ravaux **U**rbains vous donne la possibilité de venir échanger vos idées et de proposer un ou plusieurs projets pour votre quartier. Grâce à ce dispositif, vous pouvez mener à bien votre projet en bénéficiant d'un financement et d'un suivi par la Ville.

Qu'est-ce que le FTU ?

Le FTU est un dispositif de participation citoyenne qui permet de financer des microprojets d'aménagements dans le quartier du Nouveau Mons.

Il a pour objectif de favoriser les projets collectifs grâce à une aide financière et technique. Il permet de développer la démocratie participative, en permettant à des habitants d'améliorer le cadre de vie et de favoriser l'émergence de projets citoyens au service de l'intérêt commun. Par ailleurs, il donne la possibilité aux habitants, associations et différents services de la ville de mettre en commun leurs compétences au service des habitants du quartier du Nouveau Mons.

Ce dispositif, à 50% financé par la Région, peut porter une multitude de projets comme la convivialité des espaces publics ou leur qualité environnementale, la propreté et l'entretien, ou encore la sécurisation des espaces et des cheminements.

- Un projet, pour mon quartier !

- Un projet, pour mon quartier !

Le comité de gestion

Les projets proposés sont étudiés par un collectif d’élus, de techniciens et d’habitants, regroupés en un comité de gestion qui a pour mission d’émettre un avis, d'examiner leur faisabilité et leur cohérence avec les autres projets de la commune.

Les étapes

Etape 1 : J’ai une idée ! Je retire mon dossier de candidature auprès de la Ville ou sur le site web de la Ville.

Etape 2 : J’élabore mon microprojet et je construits mon dossier de candidature.

Fonds de Travaux Urbain

DOSSIER DE SAISIE - PROJETS

Ville de Mons en Barœul

Titre du projet :

Vous êtes un habitant /groupe d'habitants ☐

Nom et prénom : Adresse :	Téléphone : E-mail :

Vous êtes une association ☐

Nom de l'association	Nom et prénom du référent de projet:
Adresse de l'association : Télécopie : Date de création	Fonction du référent dans l'association E-mail :

Ce dossier de saisie de votre projet FTU est à transmettre au service « Politique de la Ville » avant tout passage en comité de gestion.

(NE PAS REMPLIR)

Dossier reçu complet le :	*Numéro de dossier FTU: ……..*

Poids : 226.63 Ko
Téléchargement [1]

Etape 3 : Je dépose mon dossier auprès de la Direction « la Politique de la Ville »* ou sur le site web de la Ville

Etape 4 : Je présente et défends mon microprojet en comité de gestion.

Etape 5 : Mon microprojet est retenu pour une étude de faisabilité lancée par les Services Techniques de la Ville.

Etape 6 : Mon projet est validé ! La Ville s’engage pour l’exécution et le suivi de mon projet.

C’est parti !

* secrétariat Politique de la Ville au 4ème étage de l'Hôtel de Ville

Plus d'informations : secretariat.urbain@ville-mons-en-baroeul.fr [2]

Notice explicative FTU

Newsletter

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email *

Poids : 1.67 Mo
Téléchargement [3]

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 19/04/2021 - 10:03): https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/participer/ftu-fonds-de-travaux-urbains

Liens
[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_candidature_ftu.pdf
[2] mailto:secretariat.urbain@ville-mons-en-baroeul.fr?subject=Dossier%20FTU
[3] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/notice_mise_en_page.pdf